Les prestations de pose des nouveaux compteurs communicants Linky

Présentation non contractuelle

Version du 26/06/2014

ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

Préambule

Ce document est destiné aux entreprises qui souhaitent se positionner sur ces marchés pour travailler avec ERDF.

Cette présentation est un tour d'horizon de l'ensemble des prestations attendues. Elle permet de mieux appréhender les points clés des futurs marchés de pose de compteurs Linky.

Ce document n'est pas contractuel (se référer aux documents de consultation).

Sommaire

1 Le déploiement de la pose des compteurs Linky

2 Le film

3 La préparation de la prestation de pose

4 La réalisation de la pose

5 La rémunération

6 Les consultations

1 - Le déploiement de la pose

1.1 - 35 millions de compteurs à poser en 6 ans

Un changement de tous les compteurs à réaliser :

- **Dans le respect des plannings**
- **Avec des volumes importants qui nécessitent une industrialisation de la pose**
- **Avec des prestations de qualité pour satisfaire les clients**

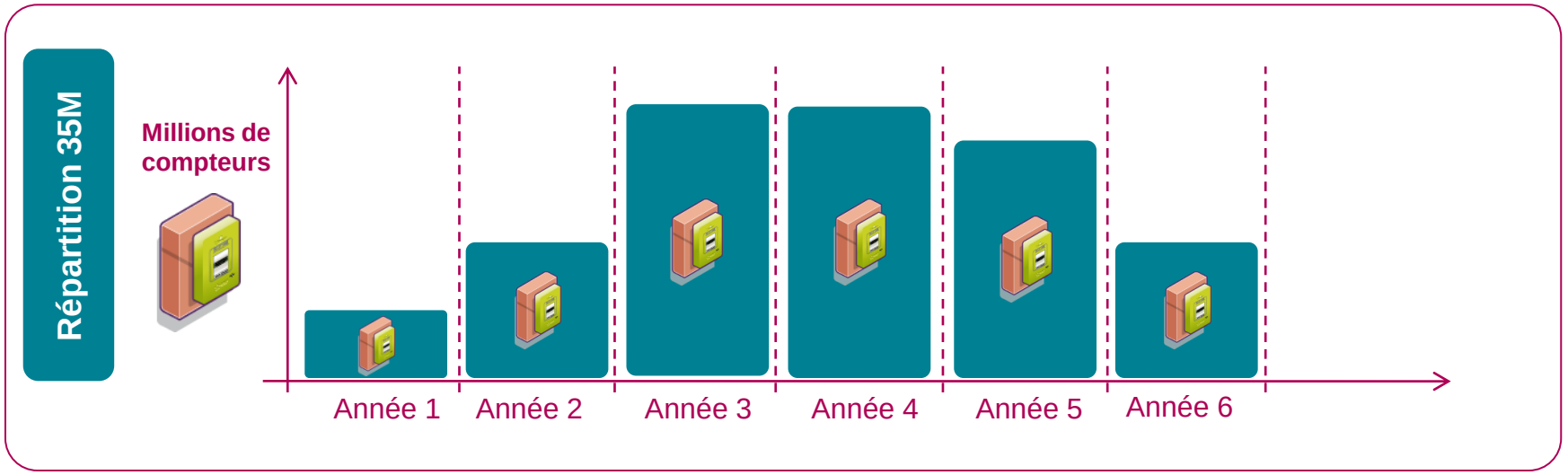

1 - Le déploiement de la pose

1.2 - Une prestation en 3 étapes

Préparer les interventions

- **Planifier** à partir du programme transmis mensuellement par ERDF
- **S'approvisionner** en compteurs LINKY et matériels associés auprès d'ERDF
- **Informer** les clients de la date d'intervention avec prise de rendez-vous si nécessaire
- **Organiser** les tournées des techniciens

Exécuter les interventions

- **Remplacer** le compteur en respectant le mode opératoire établi par ERDF et réaliser les raccordements nécessaires au maintien du bon fonctionnement de l'installation dans le respect des règles de sécurité
- **Collecter** les informations nécessaires au Système d'Information d'ERDF
- **Récupérer** les compteurs déposés et les déchets associés et les entreposer dans les contenants mis à disposition par ERDF qui se chargera de l'enlèvement et du traitement

Assurer un suivi et un contrôle

- **Contrôler** la qualité et la sécurité des prestations réalisées et le niveau de compétence des poseurs et mettre en œuvre les actions nécessaires si des améliorations sont requises
- **Réaliser** les dépannages liés à l'activité de vos techniciens

1 – Le déploiement de la pose

1.3 – Les facteurs clés de réussite de la prestation

- **Une mise en place, en amont de la pose, d'une organisation adaptée permettant :**
  - La satisfaction des clients et la qualité de la prestation
  - L'optimisation de la prise de rendez-vous et de l'activité

- **Une mise à disposition d'un encadrement et d'un accompagnement des poseurs adaptés**
- **Une relation client au cœur du processus**
- **Des techniciens de pose qualifiés dès le début du déploiement**
- **Des interventions de qualité et dans le respect de la sécurité**
- **Une coopération forte entre ERDF et les entreprises de pose**
- **Une dynamique d'amélioration continue tout au long du déploiement**

1 – Le déploiement de la pose

1.4 – Le dispositif mis en œuvre pour l'information client

Avant la pose – Dispositif mis en œuvre par ERDF

- **Courrier** envoyé au client
  - Au plus tard **30 jours** avant le mois de la pose

Avant la pose – Dispositif mis en œuvre par l'entreprise de pose

- **Prise de rendez-vous** (si nécessaire)
- **Au moins 3 jours avant la semaine d'intervention :** information individuelle des clients dont la présence n'est pas indispensable
- Mise à disposition d'un **N° non surtaxé**

1 – Le déploiement de la pose

1.4 – Le dispositif mis en œuvre pour l'information client

Le Jour J

- Intervention de **pose**

- Remise de la **brochure Linky**

A tout moment, par ERDF

- **Support client**

N° vert support client ERDF
Pendant toute la durée du marché

- **Site Internet**

Information générale sur le compteur Linky et son déploiement
Prise de RDV pour la pose du compteur Linky
Modification de RDV

- **Gestion des Réclamations**

Sommaire

1 La généralisation

2 Le film

3 La préparation de la prestation de pose

4 La réalisation de la pose

5 La rémunération

6 Les consultations

2 – Le film

La pose des compteurs communicants Linky en images

Sommaire

1 La généralisation

2 Le film

3 La préparation de la prestation de pose

4 La réalisation de la pose

5 La rémunération

6 Les consultations

3 – La préparation de la prestation de pose

C’est une phase essentielle, d’une durée de 6 mois, pour mettre en place de manière précise :

- **L’ organisation**
- **Les moyens**

Un accompagnement d’ERDF
mettant à disposition des outils pour industrialiser, dans la durée, la pose des compteurs

3 – La préparation de la prestation de pose

3.1 – Une prestation préparée, accompagnée et suivie tout au long du marché

➔ ERDF se mobilise afin que l'exécution des prestations se fasse dans les meilleures conditions

- **Organisation de réunions** pour préparer la mise en place du marché
- **Mise à disposition** de systèmes informatiques, d'outils de mobilité (PDA), de modes opératoires et d'outils de formation
- **Mise à disposition** d'un expert dédié ERDF, et d'une assistance technique notamment sur les systèmes informatiques
- **Information locale** faite par ERDF annonçant l'arrivée du compteur Linky (auprès des mairies et organismes HLM par exemple)

3 – La préparation de la prestation de pose

3.2 – L'obtention du label « Partenaire Linky »

➔ Des prestations valorisées par le label « Partenaire Linky »

- **Ce label illustre** le partenariat avec ERDF
- **C'est une reconnaissance** de la qualité des prestations
- **Il se matérialise** par une identification visuelle (logo, badge, sticker véhicules) qui facilitera les relations avec les clients
- **Il est valable** pendant la durée du marché

Une mission facilitée par le port de l'image de marque d'ERDF et de LINKY

3 – La préparation de la prestation de pose

3.3 – La planification

➔ Des marchés de déploiement optimisés

- **Les marchés de déploiement** peuvent porter sur une durée maximale de 6 ans (en moyenne 4 ans)
- Ces marchés sont décomposés en secteurs géographiques. Le volume de compteurs à déployer en moyenne **par semestre** est de 10 000 ou 20 000 compteurs

- ➢ Les secteurs géographies seront généralement contigus pour **optimiser les déplacements lors de la pose**
- ➢ Pour optimiser le pilotage de vos équipes, les marchés sont prévus pour avoir **un volume d'activité lissé sur la durée du marché**

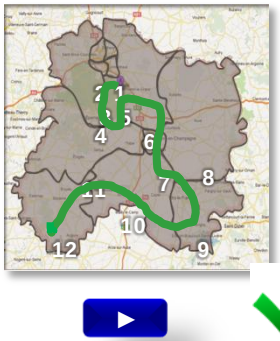

3 – La préparation de la prestation de pose

3.4 – Des outils informatiques pour accompagner le déploiement

➔ ERDF met à votre disposition des outils informatiques développés et mis au point par ses soins, et n'attend aucun développement SI de votre part

- **Un Système d'Information**
  - Pour la planification des interventions et les prises de rendez-vous
  - Pour la gestion des approvisionnements en compteurs
  - Pour le pilotage et le suivi du déploiement
  - Pour la planification des interventions de contrôle qualité

- **Un outil de mobilité** mis à disposition pour la pose des compteurs et les visites qualité

Informations sur les SI ▶

3 – La préparation de la prestation de pose

3.5 – La formation aux outils informatiques

➔ **ERDF forme les formateurs relais des entreprises de pose aux Systèmes Informatiques**

➔ **Des SI servant à la planification, l'approvisionnement, le suivi des interventions et les visites qualités**

- **Une formation spécifique** d'une journée à l'utilisation des SI
- **Une mise à disposition** d'un kit de formation (outils pédagogiques et PDA)
- Le formateur relais a en charge, sous votre responsabilité, **de démultiplier la formation reçue aux différents personnels** tout au long du marché

3 – La préparation de la prestation de pose

3.6 – La formation

➔ **Au-delà des compétences électriques de base, des compétences adaptées pour pouvoir poser des compteurs**

- **« Electricien Comptage »**
  - Formation B2 BC
  - Formation B2T dispensée par un organisme agréé par le comité TST

- **« Electricien « LINKY »**
  - Formation spécifique de 3 jours à la pose des compteurs Linky et à l'outil de mobilité (PDA)

➔ **Cette dernière formation est dispensée sous votre responsabilité, par les formateurs relais eux-mêmes formés par ERDF**

Comment acquérir ces compétences ▶

3 – La préparation de la prestation de pose

3.6 – La formation

➔ **ERDF forme vos formateurs relais aux spécificités de la pose des compteurs Linky et à l'outil de mobilité (PDA)**

- **Formation de 4 jours des formateurs relais** avec vérification en situation
- **Mise à disposition** d'un kit de formation (outils pédagogiques et PDA) et de 2 à 4 maquettes pour les exercices pratiques selon la taille des marchés
- **A l'issue de cette formation** le formateur relais, sous votre responsabilité, dispense la formation spécifique de 3 jours aux poseurs
- Le formateur relais assure l'accompagnement de ses techniciens tout au long du marché

Exemple de maquette

3 – La préparation de la prestation de pose

3.6 – La formation

- A l'issue des formations les poseurs recevront un **titre de qualification « Linky » valable un an**, renouvelable par vos soins, sur la base **d'évaluations régulières des compétences**
- Vous avez pour obligation de remettre à ERDF la **liste nominative des titres d'habilitation** et **des titres de qualification des personnels** appelés à intervenir
- Les accès au réseau sont à réaliser dans le cadre d'instruction permanente de sécurité et d'instruction de travaux sous tension

3 – La préparation de la prestation de pose

3.7 – L'approvisionnement et le stockage des matériels à poser et des matériels déposés

➔ Un processus de logistique industrialisé

- **ERDF livre le matériel nécessaire à la réalisation des travaux sur la zone de stockage et récupère le matériel déposé**

- **Mise à disposition sur un de vos sites ou le site d'un tiers**, de 5 emplacements de stockage adaptés sécurisés et accessibles aux camions. L'emplacement du site peut changer au cours du marché au gré de l'évolution du territoire.

Les 5 emplacements doivent permettre de stocker séparément :

o les compteurs neufs et matériels annexes neufs
o les compteurs et matériels associés déposés
o les compteurs neufs défectueux
o les emballages vides
o la documentation (notice compteur…).

Exemple de volumétrie de stockage ▶

ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

3 – La préparation de la prestation de pose

3.7 – L'approvisionnement et le stockage de matériel de pose et de matériel déposé

➔ ERDF fournit le matériel nécessaire à la pose

- **Le matériel mis à votre disposition**
  - Compteurs
  - Disjoncteurs
  - Kits de pose
  - Outils de mobilité (PDA)
  - ….

- Vous fournissez **: le petit matériel** (vis, chevilles,…)**, les équipements de protection individuelle, les véhicules et autres outils nécessaires à la pose** (escabeau, outillages TST, appareils de contrôle…)

3 – La préparation de la prestation de pose

➔ Le récapitulatif des moyens mis à disposition par ERDF

- **ERDF délivre un label « Partenaire Linky »** pour faciliter la relation client
- **Des ressources ERDF** sont dédiées à la pose (référent , support client …)
- **ERDF fournit un Système d'information et des PDA** pour industrialiser la pose et **met à disposition l'assistance liée à ces outils**
- **ERDF assure la formation des formateurs relais et** met à disposition **les outils pédagogiques**
- **ERDF assure une information nationale et locale** annonçant l'arrivée du compteur Linky
- **ERDF est responsable de la fourniture, du transport et de la récupération** du matériel nécessaire à la réalisation des travaux et du matériel déposé
- **ERDF fournit les conteneurs** pour la récupération du matériel déposé

3 – La préparation de la prestation de pose

➔ Le récapitulatif des moyens mis à disposition par vos soins

- **Une organisation** pour gérer les prises de rendez-vous et les demandes clients liées à la pose des compteurs
- **Les ordinateurs nécessaires à la bonne utilisation du système d'information** mis à disposition par ERDF
- **Les formations aux techniques de pose et aux systèmes informatiques** des personnels concernés par la pose Linky
- Sur un même site, **les 5 emplacements de stockage** hors d'eau, sécurisés et accessibles aux camions
- La fourniture **des petits matériels** ainsi que **les équipements et outils nécessaires à la pose**

Sommaire

1 La généralisation

2 Le film

3 La préparation de la prestation de pose

4 La réalisation de la pose

5 La rémunération

6 Les consultations

4 – La réalisation de la pose

4.1 – Le rendez-vous ou la période d'intervention

➔ Un enjeu essentiel de la satisfaction client et de la réussite des rendez-vous

- **La prise de rendez-vous avec le client doit être faite lorsque la présence du client**
  - est nécessaire pour accéder au compteur
  - ou demandée par celui-ci

  Une confirmation du RDV avant l'intervention permet de sécuriser la complétude des tournées des entreprises de pose

- Si le client le demande, vous devez pouvoir proposer un RDV dans une plage de 2 heures. Les plages d'interventions pour la pose des compteurs sont du lundi au samedi de 8h à 20H (hors jours fériés)

- Les clients dont **la présence n'est pas indispensable** pour procéder au remplacement de compteur **doivent être informés individuellement par vos soins, au moins 3 jours avant la semaine de l'intervention**

4 – La réalisation de la pose

4.2 – La réalisation de l'intervention

➔ Le cas type de remplacement d'un compteur

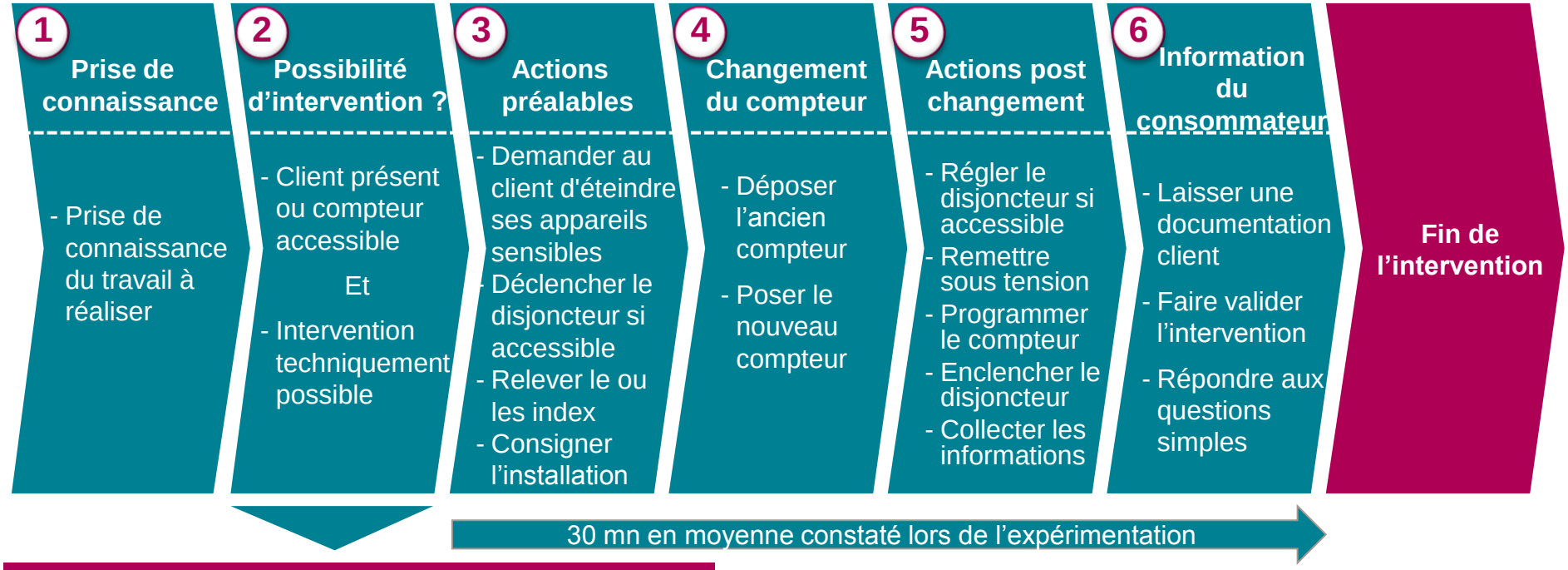

Non réalisation de l'intervention lorsque :

- **L'intervention est techniquement impossible**

Temps de pose par type de compteur ▶

4 – La réalisation de la pose

4.2 – La réalisation de l'intervention

➔ Tous les modes opératoires sont déroulés sur le PDA

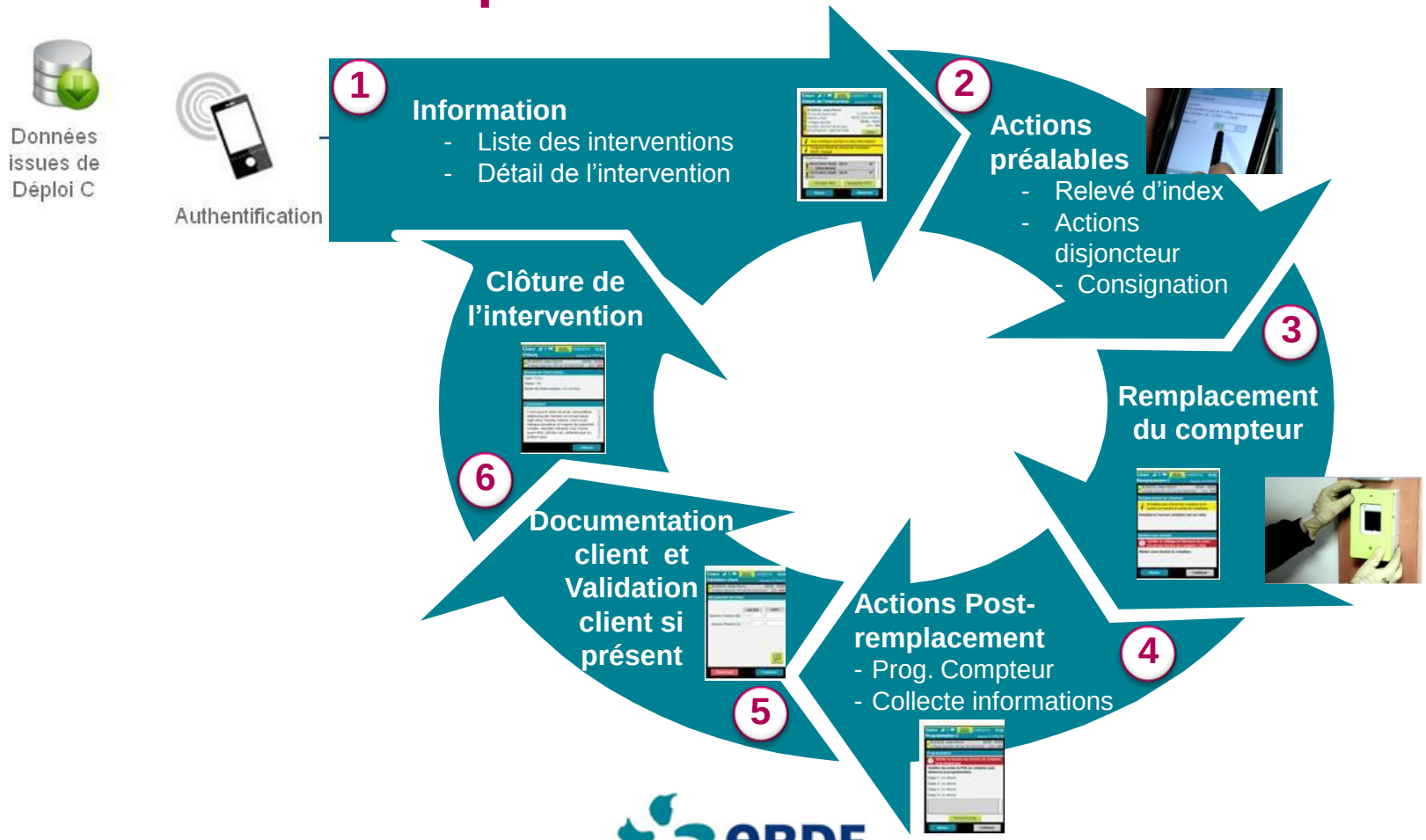

4 – La réalisation de la pose

4.3 – Les visites qualités réalisées par l'entreprise de pose

➔ **Les expérimentations ont montré la nécessité de mettre en place un système d'amélioration permanent**

- **La réalisation de contrôles Qualité-Sécurité**
  - soit simultanément à l'acte de pose
  - soit a posteriori de l'acte de pose

- **La mise en œuvre d'une boucle d'amélioration permanente** avec les actions nécessaires pour réduire les dysfonctionnements constatés lors de ces visites.

- **Les interventions nécessaires de remise en conformité et de dépannage** suite à la découverte d'une anomalie imputable à la prestation

Ce système d'amélioration permanent permet :

- ➢ **d'améliorer** la satisfaction client
- ➢ **de réduire** le risque d'accidents
- ➢ **de réduire** les besoins de dépannage

4 – La réalisation de la pose

4.4 – Le suivi de la prestation réalisé par ERDF

- Ce suivi se traduit par **des vérifications régulières et des audits de terrain** dont les résultats seront partagés
- **ERDF réalise des visites Qualité - Sécurité** pour alimenter la boucle d'amélioration
- **ERDF organise avec vous des réunions mensuelles de suivi de contrat** en début de mois pour le mois précédent

4 – La réalisation de la pose

4.5 – Cas des interventions non réalisables par le poseur

- Dans certains cas (environ 1%), il ne sera pas possible de réaliser la prestation

- Ces cas sont identifiés et une rémunération est prévue

Cas d'interventions irréalisables ▶

Sommaire

1 La généralisation

2 Le film

3 La préparation de la prestation de pose

4 La réalisation de la pose

5 La rémunération

6 Les consultations

5 – La rémunération

5.1 – Principe de rémunération

- Un système de rémunération simple issu de l'expérimentation et basé sur les temps moyens constatés par typologie de compteurs
- Un regroupement en quatre typologies de compteur a été retenu
- Les volumes par typologies de compteurs seront donnés dans chaque consultation.
- La prise en compte des interventions non réalisables
- La validation conjointe des volumes réalisés au mois M-1 sera effectuée en tout début de mois M, permettant l'envoi de la facture par l'entreprise de pose

Volumes par typologie ▶

Série de prix ▶

Carte : chronologie des compteurs ▶

Présentation non contractuelle

5 – La rémunération

5.2 – Des objectifs cohérents et réalisables associés à des bonus incitatifs

- L'objectif est de poser 100% des compteurs
- Le droit au bonus est ouvert lorsque deux conditions sont réunies
  - ➢ 97% des compteurs accessibles sont remplacés

  et

  - ➢ 80% des compteurs inaccessibles sont remplacés
- Le bonus est de 10 € par compteur inaccessible posé au-delà de 50% de compteurs inaccessibles

5 – La rémunération

5.3 – Illustration du calcul du bonus

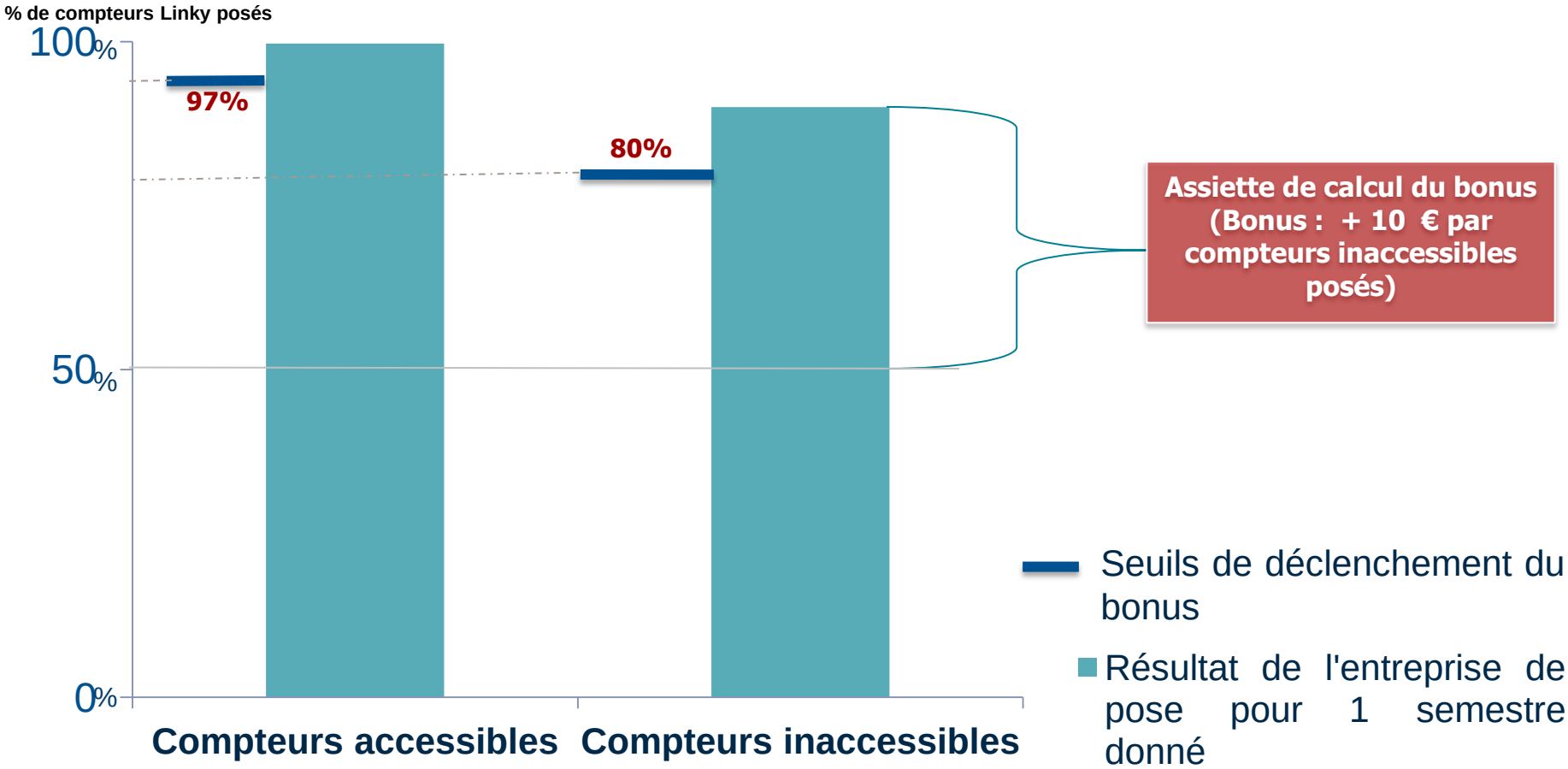

5 – La rémunération

5.4 – Une facturation des bonus / malus réalisée semestriellement

Illustration Calcul / facturation

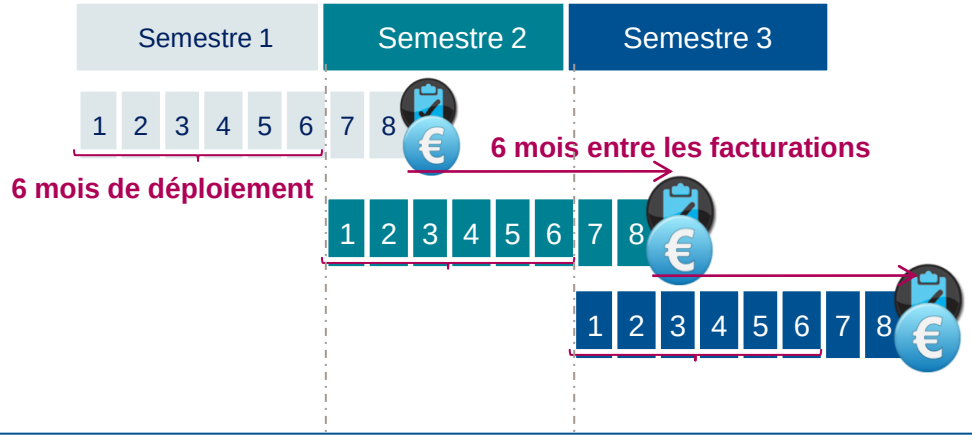

Calcul et intégration des bonus dans les rémunérations

5 – La rémunération

5.5 – Des objectifs cohérents et réalisables associés aussi à des malus

- **Chaque mois un malus est calculé si :**
  - **moins de 90% des compteurs accessibles sont remplacés à la fin du mois considéré**

  ou

  - **moins de 70% des compteurs inaccessibles sont remplacés à la fin du mois suivant**
- **Le malus est facturé en même temps que le bonus (tous les 6 mois)**
- **Le malus est de 10€ par compteur non remplacé pour atteindre un taux de 90% de compteurs accessibles (point fait fin de mois M) et de 70% de compteurs inaccessibles remplacés (point fait fin de mois M+1)**

  NB : pour le premier semestre, pour prendre en compte la montée en charge : si le niveau de bonus est atteint , tous les malus de ce semestre sont annulés.

5 – La rémunération

5.6 – Des pénalités réciproques

- **Des pénalités versées par l'entreprise de pose** en cas de non qualité des prestations (par exemple : mauvais serrages) et de la relation client (par exemple : réclamations)
- **Des pénalités versées par ERDF** en cas d'indisponibilité du SI ou de compteurs défectueux fournis par ERDF

- **Des dédommagements versés par l'entreprise de pose** en cas de préjudice lié au matériel confié
- **Des indemnisations versés par l'entreprise de pose** ou son assurance en cas de préjudices subis par le client

Sommaire

1 La généralisation

2 Le film

3 La préparation de la prestation de pose

4 La réalisation de la pose

5 La rémunération

6 Les consultations

Présentation non contractuelle

6 – Les consultations

6.1 – Une procédure Européenne

- Des avis de marchés publiés au journal officiel européen via TED http://ted.europa.eu/ted
- Des consultations via le portail achat ERDF
- Des marchés mis à disposition plusieurs mois avant la pose

JOUE

- Publication, appel candidatures
- Réponses des candidats
- Analyse des candidatures

1 à 2 mois

Consultation

- Envoi du dossier de consultation
- Remise des offres
- Analyse et négociation
- Attribution

6 à 7 mois

Mise en place du marché

Environ **6 mois**

Pose des compteurs

- Durée du marché
- Période probatoire de **6 mois**

Les entreprises devront se porter candidate pendant la période de publication de l'avis au JOUE

Le contenu des avis de marché européens

6 – Les consultations

6.2 – Les possibilités de réponse

- **La réponse en groupement d'entreprises solidaires est possible**

- **Des consultations ouvertes à tous types d'entreprises issues :**

  - **de divers secteurs d'activités** : filière électrique, entreprise de relevé, filière des télécommunications, …
  - **de différentes natures** : Groupes, PME et TPE

6 – Les consultations

6.3 – Les pièces contractuelles d'un marché

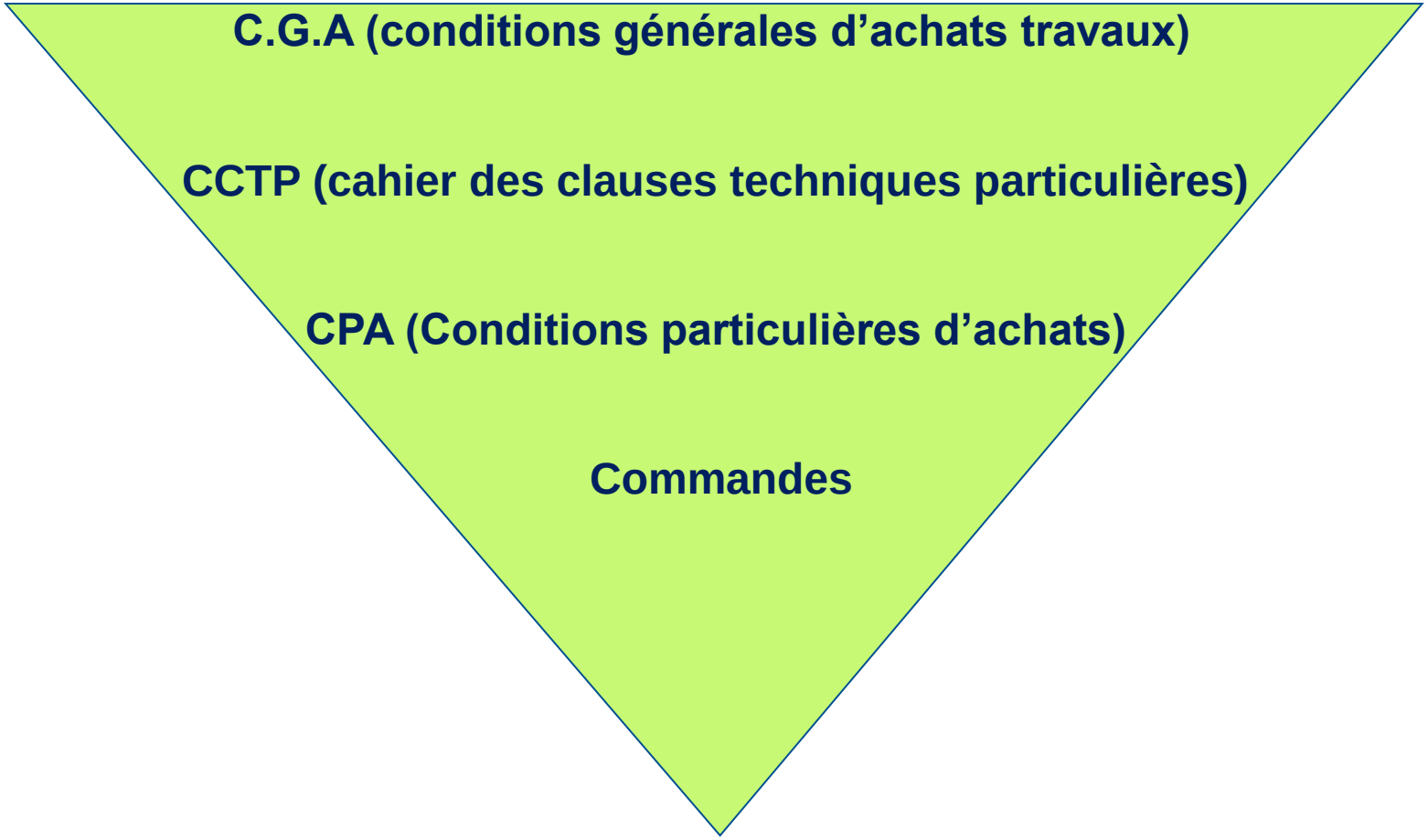

6 – Les consultations

6.4 – Des marchés attractifs

- **Durées importantes :** 4 ans en moyenne pouvant atteindre pour certains 6 ans
- **A engagement financier**
- **Garantie de paiement**
- **Conditions de règlement adaptées pour les 3 premières factures pour intégrer la phase de préparation des marchés**
- **Actualisation des prix tous les ans avec indice BT 50**
- **Label Linky valorisant**
- **Accompagnement dédié** mis en place **pour les entreprises de pose**

6 – Les consultations

6.5 – Vos interlocuteurs achats en région

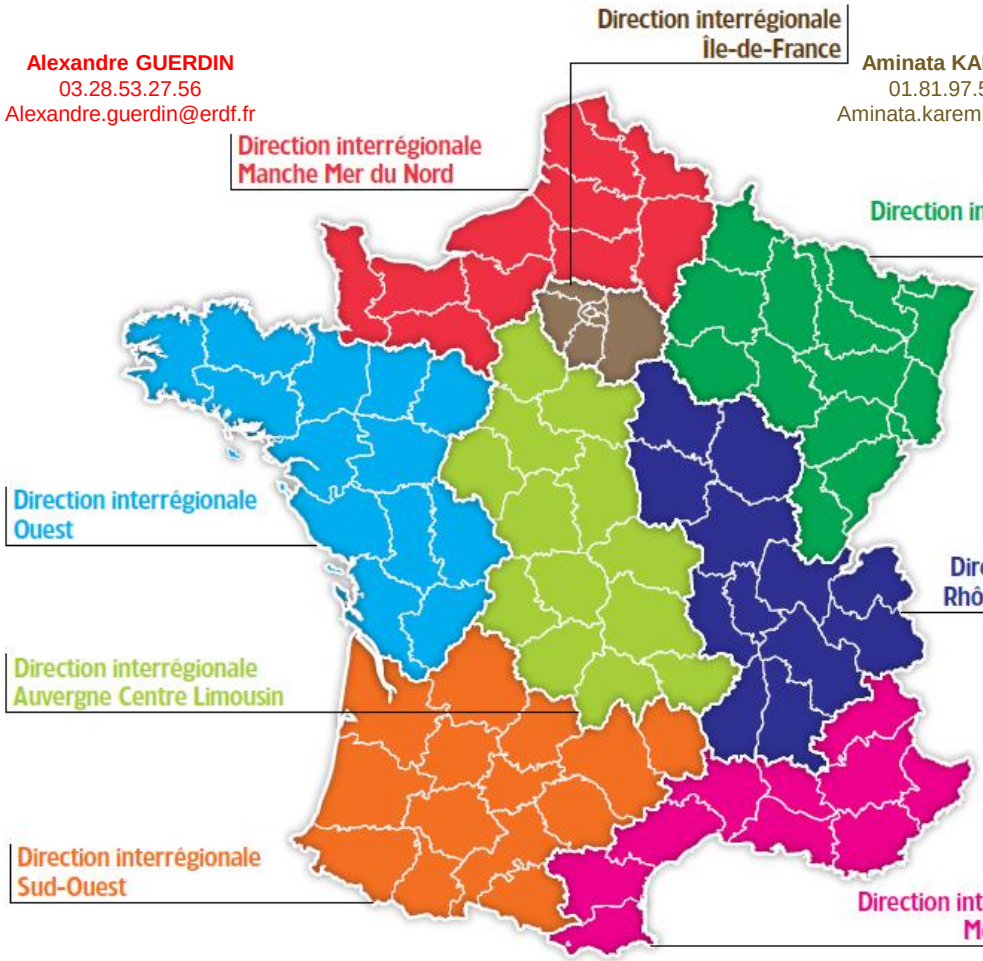

Alexandre GUERDIN
03.28.53.27.56
Alexandre.guerdin@erdf.fr

Aminata KAREMBE
01.81.97.55.41
Aminata.karembe@erdf.fr

Philippe CAILLEUX
03.83.67.84.53
philippe.cailleux@erdf.fr

Loïc GINGREAU
02.51.78.51.74
Loic.gingreau@erdf.fr

Valérie DUBOIS
04 73 40 06 04
Valerie-v.dubois@erdf.fr

Jérôme BELLACLAT
04.78.94.53.47
Jerome.bellaclat@erdf.fr

Eric QUENNEHEN
05.57.92.78.22
Eric.quennehen@erdf.fr

Mickaël ROY
04.67.69.63.24
mickael.roy@erdf.fr

ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

6 – Les consultations

6.6 – Le portail achat

- Les entreprises **devront s'inscrire sur le portail achat d'ERDF**
- Les modalités d'inscription dans le portail **seront transmises par les acheteurs en région**
- Les entreprises devront se porter candidates pendant la période de publication de l'avis au JOUE

Merci de votre écoute

Annexes

Présentation non contractuelle

3 – La préparation de la prestation de pose

retour

3.3 La planification par ERDF : mécanisme de constitution du mode de déploiement des compteurs Linky

- Les secteurs de déploiement seront, généralement, contigüs pour **optimiser les déplacements lors de la pose**
- Pour optimiser le pilotage de vos équipes, les marchés sont prévus pour avoir **un lissage du volume de l'activité**

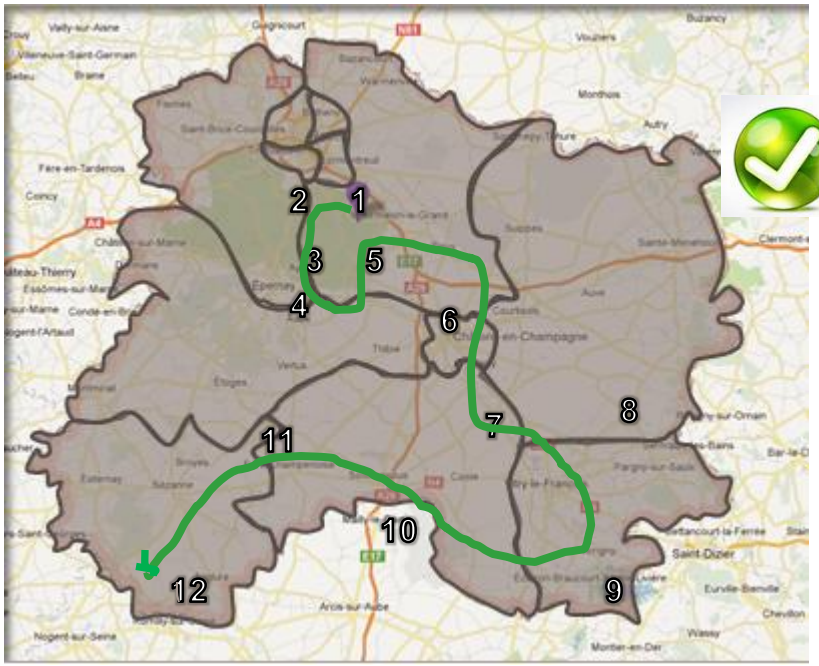

3 – La préparation de la prestation de pose

retour

3.3 La planification : Mécanisme de constitution des Zones de déploiement (ZDD) des compteurs Linky

- Pour organiser le déploiement, le Marché est découpé en Zones de Déploiement (ZDD). Une ZDD est une zone géographique regroupant tous les compteurs à déployer en un mois donné

- Les ZDD sont définies par ERDF année par année, en tenant compte du calendrier de relevé des consommations électriques des clients et après échange avec l'entreprise de pose dans un soucis d'optimisation afin :
  - de lisser l'activité
  - d'optimiser les déplacements par un découpage géographique adapté,
  - de faciliter la disponibilité des clients par un choix des périodes de déploiement, en particulier pour les zones à fort taux de résidence secondaire.

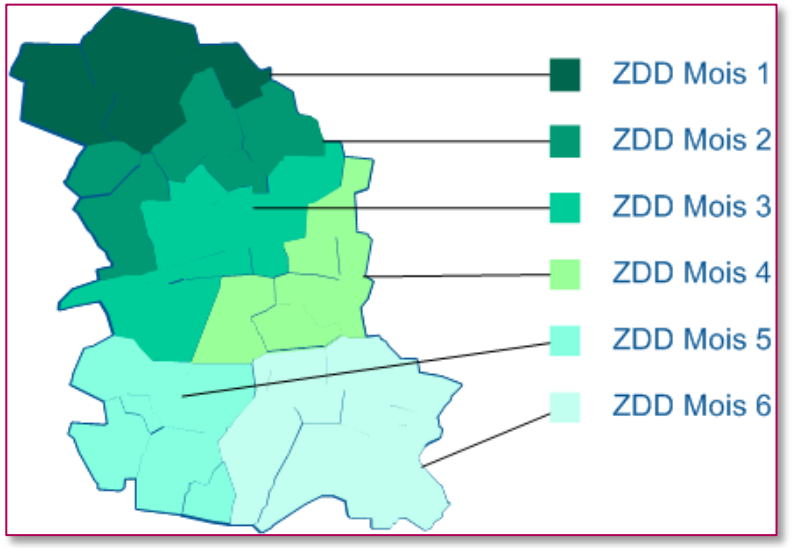

- **45 jours avant le début de la ZDD, les informations détaillées relatives aux compteurs à remplacer sont transmises à l'entreprise de pose pour lui permettre de s'organiser.**

- **Les premières ZDD du Marché seront définies pour permettre une montée en charge progressive des entreprises de pose.**

3 – La préparation de la prestation de pose

retour

3.4 Un SI favorisant l'interaction entre ERDF et l'entreprise de pose

➔Des applications à l'usage simultanément du pilotage interne de l'entreprise de pose, des poseurs sur le terrain et du pilotage ERDF

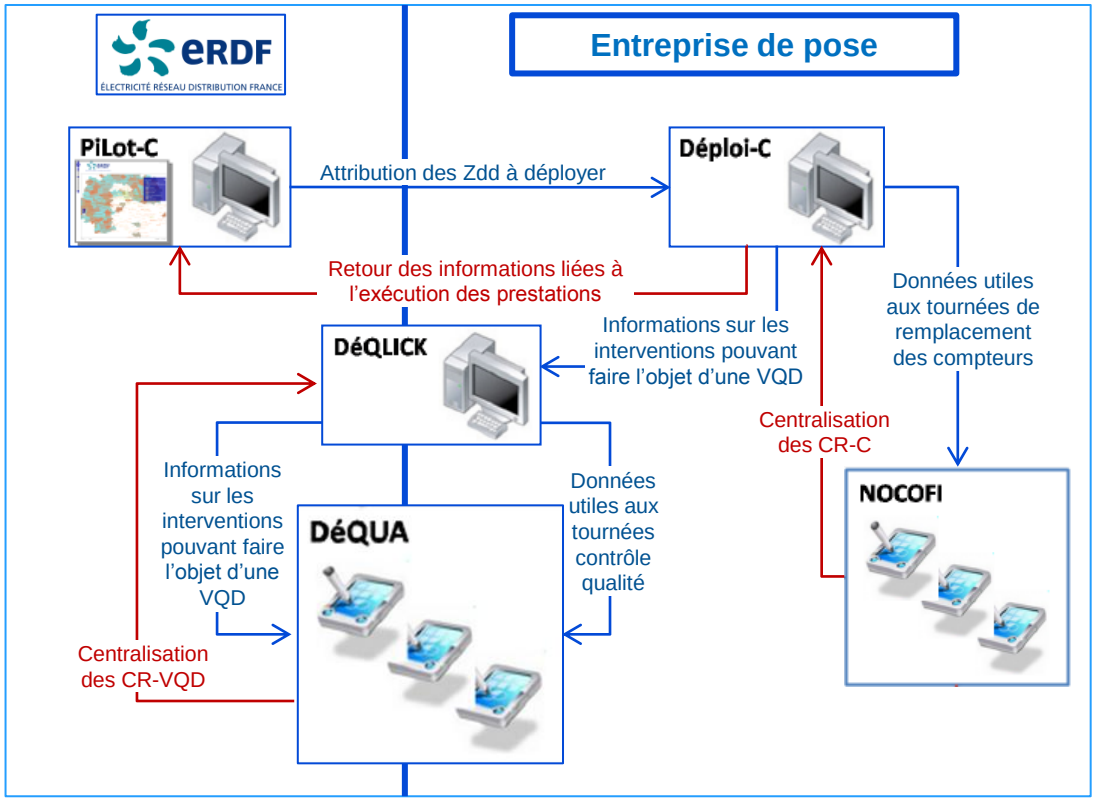

PiLot-C : outil SI interne d'ERDF dédié notamment à la préparation du travail du Titulaire et le suivi du déploiement réalisé par l'entreprise de pose.

Déploi-C : outil SI ERDF mis à disposition de l'entreprise de pose pour planifier les interventions sur les PDA de son Marché, s'approvisionner en matériels auprès d'ERDF et optimiser les tournées et l'affectation de ses personnels.

NOCOFI : application intégrée au PDA qui guide le technicien de pose dans la réalisation de l'intervention, permet de programmer les compteurs Linky, de rédiger le CR et de remonter instantanément via le réseau télécom les informations aux systèmes centralisés

DéQLICK : interface partagée entre ERDF et le Titulaire de Contrôle Qualité de la pose des compteurs. Il donne accès au suivi des CR d'interventions et permet la planification de VQD (Visite Qualité Déploiement).

DéQUA : application intégrée au PDA qui guide le visiteur qualité en l'assistant dans la réalisation des VQD et remonte instantanément via le réseau télécom les informations aux systèmes centralisés

3 – La préparation de la prestation de pose

retour

3.6 – Le cursus de formation

J'acquiers les compétences nécessaires pour être poseur Linky

	Lois élémentaires de l'électricité	Intervention hors tension sur des comptages <36KVA	Intervention sous tension aux travaux de « remplacement d'appareils »	Spécificités Linky au sein de mon entreprise
	8 j	9 j	4 j	3 j
Je n'ai pas de diplôme en électricité mais je sais lire, écrire en français, calculer , je suis habile de mains et je possède mon permis de conduire	✓	✓	✓	✓
J'ai un Bac Pro ou un CAP en électricité		✓	✓	✓
J'ai une habilitation B2-BC (domaine remplacement d'appareils)			✓	✓
J'ai une formation B2T (domaine remplacement d'appareils)				✓

Je suis un poseur Linky

ERDF associera les conseils régionaux et pôle emploi à la démarche d'anticipation des besoins de recrutement et de formation des entreprises de poses

3 – La préparation de la prestation de pose

retour

3.7 – L'approvisionnement et le stockage des matériels à poser et des matériels déposés

Exemples de volumétrie de stockage:

- Une palette livrée peut contenir 450 compteurs monophasés Linky

- Une palette livrée peut contenir 200 compteurs triphasés Linky
- Les autres matériels (disjoncteur, kit haut bas…) sont livrés dans des conditionnements pouvant être inférieurs à la palette
- Les matériels électriques déposés sont stockés dans des grilles.
  Une grille de 1m^3 contient environ 200 compteurs
- Les emballages seront entreposés dans des contenants adaptés (grilles de 1m^3 ou autre contenant type benne)
- Une livraison est prévue au moins tous les 15 jours.
  La récupération des matériels a lieu tous les 4 à 5 semaines.

retour

4 – La réalisation de la pose

4.5 – Cas des interventions irréalisables par le poseur

➔ **La liste des situations relevant d'un cas d'impossibilité de réalisation vous sera remise**

Les principaux cas identifiés sont :

- **Imprévu réglementaire** - exemple **:** compteur encastré qui nécessite une modification de branchement
- **Imprévu technique** - exemple **:** après démarrage de l'intervention le technicien s'aperçoit qu'il ne peut pas terminer le remplacement pour des raisons de sécurité
- **Suspicion de perte non technique -** cas de fraude suspectée
- **Dépose définitive d'un tableau comportant de l'amiante**

Temps mesurés pour les interventions de l'expérimentation (300 000 compteurs) :

Temps de pose par types de compteurs

- Pose d'un compteur Linky en remplacement d'un compteur type CBE ou électromécanique simple tarif ou CRI ou Producteur ……... 25 mn

- Pose d'un compteur Linky + kit haut bas en remplacement d'un compteur type CBE mono …….. 32 mn

- Pose d'un compteur Linky en remplacement d'un compteur électromécanique multi-tarif ……. 36 mn

- Pose d'un compteur Linky en remplacement d'un compteur type ECEBI (environ 1% des cas)……..…….. 63 mn

Temps mesurés pour les interventions de l'expérimentation (300 000 compteurs) :

retour

Temps de remplacement compteur

Temps moyen de pose …….…….. 30 mn

Temps moyen par compteur remplacé ……..... 47 mn

Exemple d'une journée pour un poseur :

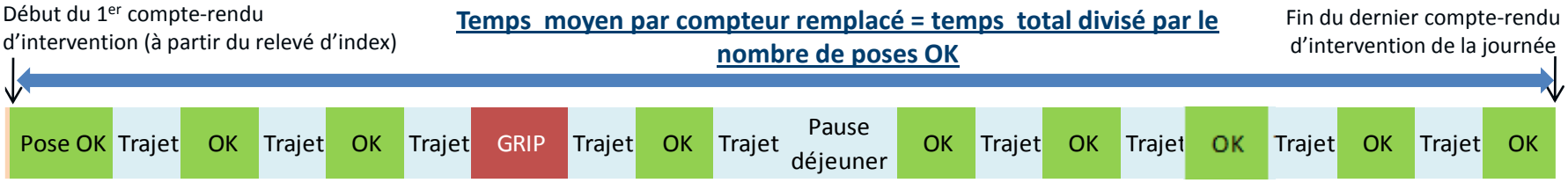

Série de prix

retour

- La série de prix est constituée de 5 articles ayant un nombre de points différents, fonction des temps de pose
- Les entreprises remettent à ERDF un prix du point.
- Les 5 articles sont :

Articles	Description
Pose Standard	Compteur Bleu Electronique Tri et mono remplacés par Linky arrivée haute, Compteur Electromécanique Simple Tarif, Compteur Electromécanique avec récepteur 175hz Intégré,
Pose CBE mono avec kit haut/ bas	Compteur Bleu Electronique monophasé posé avant d'avoir des compteurs Linky avec arrivée haute
Pose CEM multi tarif	Compteur Electromécanique Double Tarif et divers
Pose ECEBI	Pose ensemble de comptage extérieur sur branchement individuel
GRIP	Gestion et résolution d'interventions à problèmes Interventions non réalisables par l'entité de pose

Le détail par commune et par typologie de compteur sera donné dans chaque consultation

1. DÉTAILS DES PDL PAR ARTICLE

Zones attribuées

	du	au	Total des PDL	CBE Mono	ECEBI	Pose Standard						CEM Multi-Tarif				
						CBE Tri	CEM ST	CRI	Producteur	Divers	Total	Double Tarif	EJP	Tempo	Divers	Total
Parc de compteurs à remplacer durant l'année	01/01/2013	01/01/2014	17 828	6 831	74	597	7 583	178	84	0	8 442	2 410	69	1	1	2 481
Parc de compteurs à remplacer durant la période	01/01/2014	01/01/2018	73 016	23 804	307	2 193	31 960	741	419	3	35 316	13 249	334	6	0	13 589
Total du Parc de compteurs à remplacer durant la période	01/01/2013	01/01/2018	90 844	30 635	381	2 790	39 543	919	503	3	43 758	15 659	403	7	1	16 070
Commune à deployer durant l'année	01/01/2013	01/01/2014	17 828													
Ville XXX			7 155	2 184	35	184	3 177	109	73	0	3 543	1 339	52	1	1	1 393
Ville YYYY			10 665	4 643	39	413	4 404	67	11	0	4 895	1 071	17	0	0	1 088
Ville ZZZ			1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
.....			1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
.....			6	2	0	0	2	2	0	0	4	0	0	0	0	0

2. DÉTAILS DU PARC À DÉPLOYER

Zones attribuées

	du	au	Total des PDL	Accessibilité		Nbr de Fil		Type client					Tarif				
				Acc	Inac	Mono	Tri	Part	*Dont MHRV*	Pro	Collo	*Dont prioritaires*	Base	Double Tarif	EJP	Tempo	Divers
Parc de compteurs à remplacer durant l'année	01/01/2013	01/01/2014	17 828	7 432	10 396	16 406	1 422	15 591	2	2 219	18	0	10 932	6 670	88	138	0
Parc de compteurs à remplacer durant la période	01/01/2014	01/01/2018	73 016	31 297	41 719	65 267	7 749	64 608	10	8 328	80	0	43 259	28 822	427	508	1
Total du Parc de compteurs à remplacer durant la période	01/01/2013	01/01/2018	90 844	38 729	52 115	81 673	9 171	80 199	12	10 547	98	0	54 191	35 492	515	646	1
Commune à deployer durant l'année	01/01/2013	01/01/2014	17 828														
Ville XXX			7 155	4 242	2 913	6 556	599	6 434	0	714	7	0	4 261	2 730	61	103	0
Ville YYYY			10 665	3 187	7 478	9 845	820	9 150	2	1 504	11	0	6 666	3 937	27	35	0
Ville ZZZ			1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0
.....			1	1	0	1	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0
.....			6	2	4	3	3	5	0	1	0	0	3	3	0	0	0

retour

La chronologie du déploiement sera également donnée lors de chaque consultation

- **La pose des compteurs se fait de manière chronologique par territoire, sur l'exemple ci-joint de la zone la plus foncée à celle la plus claire**

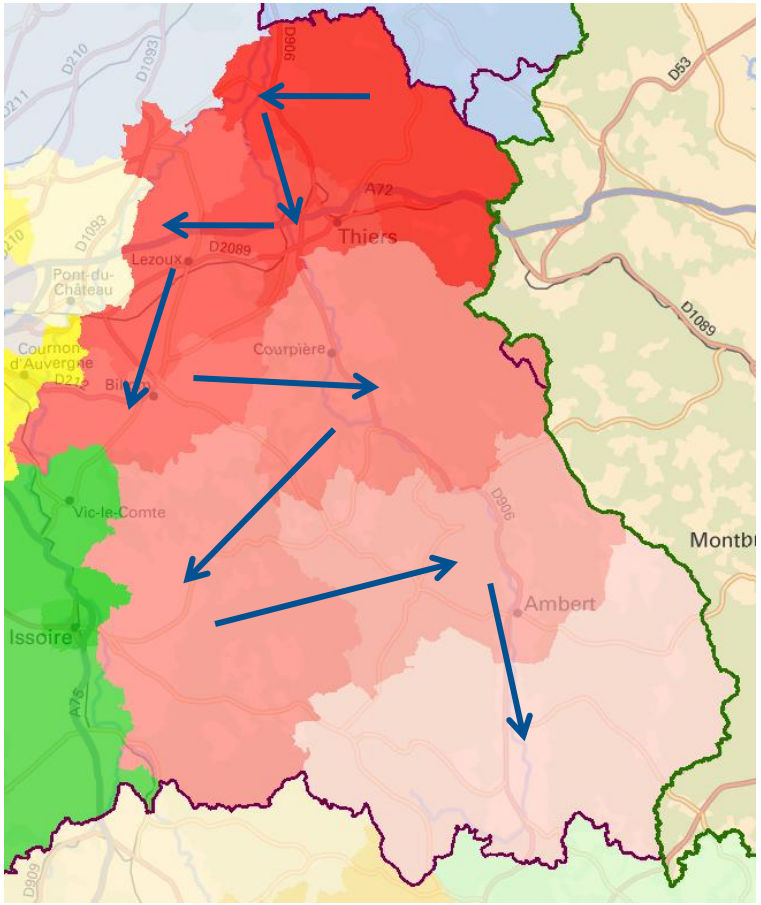

6 – Les consultations

retour

6.1 Une procédure Européenne

-> Ce que précise un avis de marché européen

- Les coordonnées de l'acheteur
- Une description succincte de l'activité
- La constitution générale des lots : lieu d'exécution, volume estimé de compteurs à remplacer, durée des futurs marchés
- Les conditions de participation à la consultation et les documents à fournir
- Les conditions de groupement : solidaire
- Le type de procédure : négociée
- Les critères d'attribution : mieux disance ou moins disance